



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

FONDS TPE & PME



LE FONDS TPE & PME POUR LA NATURE ET L'HOMME

REJOINDRE LE FONDS TPE & PME DE LA FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME

Depuis 30 ans, la FNH œuvre à la préservation de l'environnement en mobilisant le grand public, en portant des propositions concrètes auprès des pouvoirs publics et en soutenant les acteurs de terrain. C'est sur ce dernier métier que nous vous proposons d'agir à nos côtés.

Le Fonds TPE & PME pour la Nature et l'Homme est un fonds dédié, ouvert uniquement aux TPE & PME, destiné à soutenir des actions de terrain menées par des jeunes de 15 à 35 ans.

Depuis 2015, chaque année, ce sont une centaine d'initiatives portées par des jeunes qui sont réalisées grâce au soutien de la FNH. Ces actions vont de la sensibilisation de publics très variés, à la création de jardins partagés, d'ateliers de recyclage, de partage de connaissance, de réalisation de court-métrage... autant d'actions concrètes et utiles en faveur de notre environnement.



**« LES ACTEURS DE TERRAIN
SONT ESSENTIELS À LA PRÉSERVATION
DE NOTRE ENVIRONNEMENT.
CHAQUE ACTION COMPTE.
AIDEZ-NOUS À LES SOUTENIR ! »**

Stéphanie Clément-Grandcourt

Stéphanie Clément-Grandcourt
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA FNH

POURQUOI SOUTENIR LA FNH ET LA JEUNESSE QUI AGIT ?

- **Pour devenir acteur du changement** : la FNH vous permet d'établir ou prolonger votre démarche d'entreprise citoyenne en soutenant concrètement des actions de terrain menées par des jeunes.
- **Pour renforcer votre image d'entreprise citoyenne** : fédérer vos équipes et mobiliser vos clients en démontrant votre volonté d'agir pour l'environnement, en soutenant un acteur majeur de la cause environnementale en France depuis 30 ans.
- **Pour soutenir la jeune génération qui s'engage pour notre environnement**: notre jeunesse, la dernière génération à pouvoir infléchir le cours de la dégradation de notre planète, a tout compris des enjeux environnementaux mais ne sait pas toujours comment et où agir. A travers ce fonds, la FNH les aide à mener leurs premières actions.
- **Pour valoriser votre responsabilité environnementale** : la FNH met plusieurs outils de communication à votre disposition afin de valoriser votre engagement auprès de l'ensemble de vos publics.



CONDITIONS ET MODALITÉS D'ENGAGEMENT

- Avoir un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros, moins de 250 salariés.
- Effectuer un don annuel en fonction de votre chiffre d'affaires, défiscalisable à hauteur de 60%*. Le nombre d'actions soutenues par le Fonds TPE & PME dépend directement du soutien financier des entreprises mécènes. **Plus votre don est élevé, plus nous agissons.**
À titre indicatif, le montant minimum du don pour une TPE est de 500 € (soit 200 € après réduction d'impôt) et pour une PME de 5 000 € (soit 2 000 € après réduction d'impôt), selon le chiffre d'affaires.
- Signer la convention de mécénat formalisant votre engagement.
- S'engager à nos côtés pour une année, reconductible.
- Valoriser votre engagement dans le Fonds avec un logo dédié.



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME
FONDS TPE & PME



* Le soutien financier de l'entreprise est un don qui ouvre droit à une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du montant du don dans la limite de 20 000 € ou de 0,5% du chiffre d'affaires HT si ce dernier est plus élevé.

LES ENGAGEMENTS DE LA FNH



Opérer le fonds en toute transparence.



Fournir le kit de communication dédié.



Communiquer deux fois par an les informations relatives à un projet soutenu par le Fonds (parmi trois au choix) que vous pouvez valoriser dans votre communication institutionnelle.



Valoriser votre entreprise sur la page dédiée au Fonds sur le site internet de la FNH.



Vous inscrire à la newsletter FNH, pour vous permettre de suivre l'ensemble des actions menées par la Fondation.



Vous adresser le rapport annuel de la FNH.



Émettre un reçu fiscal à chaque versement de don.





CONTACT

Aude Lucas

Chargée de partenariats
a.lucas@fnh.org

FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME

6 rue de l'Est - 92100 Boulogne-Billancourt

www.fnh.org